

Exemple d'attestation de renoncement au remboursement des frais

Nom : Prénom :
Statut ou position dans l'association :
Adresse : Code Postal : Ville :

Je certifie renoncer au remboursement des frais mentionnés ci-dessous, les laisser à l'association (dénomination et adresse de l'association) en don et demande l'émission d'un reçu fiscal. Ces frais ont été engagés pour la réalisation de l'objet social de l'association.

Pour les frais de déplacement						
Date	Motif	Adresse de départ	Adresse d'arrivée	Mode de transport ¹	Distance A/R ²	Montant ³
Total						

Tous les frais engagés doivent être justifiés par la **production des originaux des factures et billets de transport**, joints à la présente attestation.

Certifié sincère et exact le,

Signature du-de la demandeur-se

Validation du-de la président-e

(1) Voiture, 2 roues, train, avion.

(2) Pour un déplacement en voiture ou en 2 roues, indiquer le nombre de kilomètres.

(3) Barème fixé tous les ans par l'administration fiscale (barème 2011, année 2010 : 0,302 €/Km pour les voitures, 0,117 €/Km pour les 2 roues).

Le code général des impôts article (n°41, loi n°2000-627, 6 juillet 2000 + 5 B-18-01, 9 novembre 2001) permet aux bénévoles de bénéficier, sous certaines conditions, de la réduction d'impôt pour dons aux associations au titre de leurs frais de transport non remboursés.